Une petite fille de trois ans et demi grièvement brûlée. — Dans la matinée de samedi, vers neuf heures, une ménagère de la cour Lecoutre-Caulier, rue de Tunis, Mme Delespaul, partait pour la Halle centrale, laissant ses plus jeunes enfants sous la garde de l'aînée de la famille, fillette de quatorze ans. Elle allait faire ses provisions de ménage.

Une heure plus tard, un lamentable accident survenait dans la maison.

La petite Maria, âgée de trois ans et demi, jouait dans la cuisine, avec son frère et une petite fille du voisinage, lorsque leur surveillante eut à retirer de dessus le poêle une marmite pleine d'eau bouillante.

Elle l'avait à peine déposée par terre, que l'enfant, poussée par sa compagne, vint tomber dans le récipient.

Aux cris déchirants de la pauvrette, la grande sœur, en moins de quelques secondes, la retira du liquide en ébullition, et l'emporta dans ses bras jusque dans la cour, en appelant à l'aide.

Une voisine accourut, et s'empressa autour de l'intéressante victime, pendant qu'on allait chercher un médecin. Les vêtements collaient étroitement à la peau, et ne purent être enlevés qu'avec la plus grande difficulté.

Dans l'intervalle, la mère était rentrée, et l'affreux spectacle qui l'attendait l'avait complètement anéantie.

L'enfant portait de profondes brûlures sur toutes les parties du corps, jusqu'à la poitrine; ses souffrances faisaient peine à voir.

A son arrivée, M. le docteur Lepoutre donna à la petite Maria tous les soins que réclamait sa situation et déclara, avant de se retirer, qu'il la considérait comme très inquiétante.

M. Vancostenoble, commissaire de police de la place Ste-Elisabeth, informé de cet accident, s'est rendu sur les lieux pour ouvrir une enquête.

Au n° 13 de la rue du Bois, à Roubaix, on tient un dépôt de beurre garanti pur de la grande laiterie d'Oostcamp. Ce beurre défie toute analyse et est très apprécié; la maison ne tient ni beurre secondaire, ni margarine, un seul beurre, le vrai, au prix de 3 fr. 75 le kilog.

Un émouvant accident rue Heilmann. — Vendredi soir, vers huit heures, rue Heilmann, un journalier âgé de trente-cinq ans, Alfred Maton, était occupé à la fabrication des petits fagots, dans le magasin de son père, marchand ambulant.

En passant sous une lampe à pétrole allumée, suspendue au plafond, il l'atteignit avec la tête. La lampe s'accrocha au col de son veston, et prit feu; le liquide enflammé lui coula sur le dos, et des deux mais il essaya en vain de l'éteindre.

L'étoffe de ses vêtements fut vite consumée, et la peau atteinte. Sans perdre son sang-froid, et sans attendre que sa situation devînt désespérée, le journalier se précipita dans la rue, où il se roula dans la boue humide, et parvint ainsi à éteindre les flammes qui l'entouraient.

A la première nouvelle de l'accident, les parents d'Alfred Maton accoururent pour lui porter secours, et lui prodiguèrent les soins en leur pouvoir, en attendant l'arrivée de M. le docteur Largillière, mandé en toute hâte.

Le médecin constata des brûlures assez graves aux mains, et d'autres dans le dos, mais pas aussi profondes qu'on aurait pu le croire. Après un pansement sommaire, le journalier fut admis, samedi matin, à l'Hôtel-Dieu. Son état n'inspire aucune inquiétude.

Wasquehal. — *Fête de Sainte-Cécile.* — La fanfare de Wasquehal fêtera sa patronne aujourd'hui dimanche et à cette occasion se fera entendre pendant la messe de dix heures. Les morceaux suivants seront exécutés : 1° *Marie-Henriette*, ouverture, Montagne ; 2° Morceau d'élévation, Lenée ; 3° Fantaisie sur l'*Africaine*, Meyerbeer; 4° *Allegro militaire*, X...

A quatre heures du soir aura lieu au siège de la société, *Café de l'Ecluse*, le banquet annuel.

— *Les Amis-Réunis.* — A l'occasion de la Sainte-Cécile, la chorale les *Amis-Réunis*, directeur M. O. Laureyns, exécutera en l'église paroissiale dimanche prochain 3 décembre à 10 heures, la messe de Battmann avec accompagnement d'orchestre. Le même jour à 3 heures, aura lieu le banquet annuel au siège de la société, chez M. Dillies-Mescart.

Galerie René Coëz. — La splendide collection de tableaux modernes de M. L. N. exposée dans la galerie de M. René Coëz, sera close jeudi soir 30 novembre. 36044—76970

Brasserie du Pile, rue Hoche, près le Boulevard de Mulhouse. — M. Anatole Bossut s'étant retiré de la brasserie, la Société qui existait entre MM. Ernest, Anatole et Alfred Bossut a été dissoute de droit.

Une autre Société ayant été reconstituée aussitôt par MM. Ernest et Alfred Bossut, ces deux derniers continuent l'exploitation de la brasserie sous la raison sociale Bossut frères.

Voulant arriver à se créer une clientèle sérieuse, ces messieurs informent la clientèle bourgeoise qu'ils tiennent à sa disposition une spécialité de bières garanties pures de tous produits chimiques, ne contenant que des grains et houblons de première qualité. 36062—76996

CARTES DE VISITES A LA MINUTE. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. (*Voir 4e page*).

Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

Ma Cure d'Eau, Vivez ainsi, par l'abbé Kneipp. En vente dans nos bureaux. 35882—76329

Communications diverses

ENTERREMENT DU 26 NOVEMBRE. — M. Richard Leclercq, 9 h. Saint-Jean-Baptiste.

FANFARE DE CAVALERIE « LES JOYEUX TROMPETTES. » — Les membres exécutants de la société sont priés de se trouver aujourd'hui, dimanche, à trois heures et demie de l'après-midi, au local, rue d'Inkermann 109, au « Sapeur blessé » Ordre du jour : Banquet de Sainte-Cécile. Réception du vice-président.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Musique municipale. — *Banquet de Ste-Cécile.* — Contrairement à ce qui a été annoncé et par suite de circonstances imprévues le banquet du lundi 27 qui devait avoir lieu à 4 heures et demie a dû être reporté à six heures du soir.

MM. les membres honoraires sont priés de tenir compte de cette information.

L'INSUFFISANCE

DE LA

DISTRIBUTION DES EAUX DE LA LYS

Un péril pour l'industrie de Roubaix-Tourcoing. — Rôle important joué par l'eau dans certaines branches de cette industrie. — Insuffisance notoire de l'alimentation. — Le rapport de M. Eugène Motte aux Chambres de commerce.

L'un des jours de cette semaine, Roubaix a totalement manqué d'eau de la Lys, par suite d'un accident à la grande conduite du boulevard Gambetta à Tourcoing : chaque jour, de dix heures du matin à sept heures du soir, Roubaix manque partiellement d'eau. Voilà des faits qu'on ne contestera pas et qui sont d'une réelle gravité. Nous avons le devoir de les dénoncer à l'opinion.

Cette question de distribution des eaux de la Lys est capitale : il ne s'agit pas seulement du développement de nos industries, c'est leur existence même qui est en jeu.

Pour la teinturerie par exemple, l'eau joue un rôle bien plus important encore que le charbon — nous pourrions citer tel établissement qui dépense de ce fait plus de 100,000 fr. par an — et le jour où l'alimentation d'eau sera insuffisante, cette industrie devra se déplacer. Or, si on n'y prend garde, ce jour est proche — s'il n'est pas venu déjà : l'alimentation quotidienne, avec l'installation actuelle, ne peut dépasser 31,000 mètres cubes, c'est tout ce que peuvent donner les machines élévatrices de Bousbecque. Si ces 31,000 mètres cubes suffiraient, les réservoirs du Fontenoy ne seraient pas vides dès dix heures du matin.

Quoiqu'il en soit, la question a excité à bon droit les plus vives préoccupations et M. Eugène Motte, dont on connaît la grande compétence en matière industrielle, s'est fait l'écho de justes revendications.

Il les a formulées dans un rapport très documenté que nous croyons devoir reproduire intégralement.

» Le 30 août 1893, dans leur conférence tenue à Tourcoing, les bureaux et commissions des Eaux des Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing ont unanimement reconnu que les deux Chambres devaient poursuivre, avec la plus grande énergie, la mise en projet immédiate de l'augmentation de la distribution des eaux de la Lys. Cette distribution devra, dans le plus bref délai, être portée au cube journalier de cent mille mètres, dont 70,000 mètres seraient disponibles entre 7 heures du matin et 6 heures du soir.

» Nous allons résumer le plus brièvement possible, les raisons qui ont provoqué l'unanimité des décisions prises dans cette conférence.

» *Historique des consommations journalières moyennes depuis la création du service.* — La distribution d'eau de la Lys a été décidée en 1858 et inaugurée en 1863, alors que Roubaix et Tourcoing n'étaient que places de fabrique et de filature, tributaires, pour la teinture des tissus écrus, de Suresnes, Puteaux, Cambrai, Lille. Amiens et Le Breucq. Il y avait bien des teinturiers en matières, laine et coton, mais la plupart étaient échelonnés le long du canal où l'on avait le droit de puiser de l'eau et qui, au demeurant, servait de réfrigérant et de réservoirs pour les riverains. Aussi les industries à l'eau s'étaient-elles groupées à droite et à gauche des rives, bien loin au delà de l'agglomération. La plupart des industriels s'étaient ménagé, de 1850 à 1860, leur distribution d'eau par des forages qui descendaient au sable vert, mais les nappes s'étaient assez complètement épuisées pour que l'industrie ait jeté un tel cri de détresse, que la distribution d'eau fut décidée.

» Le projet exécuté en 1863 avait prévu que la consommation serait de 3000 mètres cubes pour *les deux villes*, mais on prit de suite des mesures de prévoyance et conduites, réservoirs et pompes furent installés dès le début pour une consommation quotidienne de 8000 mètres cubes. Les disponibilités étaient donc plus que le double de la consommation prévue.

» Il fallut huit ans pour absorber toute la disponibilité; ce fut en 1871. La première teinturerie en pièces de Roubaix avait été créée en 1868-69. D'autres maisons rivales *se montaient vers 1872.* Le peignage de laine prenait un grand essor et, de 1872 à 1883, la consommation d'eau doubla encore. Elle atteignit en 1883 seize mille mètres cubes. Depuis 1883, l'industrie n'a cessé de souffrir du manque d'eau, car les développements de la distribution ont toujours suivi plutôt que précédé la consommation, contrairement aux principes adoptés au début de l'entreprise et contrairement aux intérêts bien entendus de l'industrie et même des caisses municipales. Ce qui le prouve c'est que dès 1883, MM. Videlaine et Pagniez commencent à percer de forages tout le territoire des deux villes. Il y avait vingt ans que l'on n'en faisait plus. Ces forages sont descendus en dessous de la pierre, dans le calcaire carbonifère. Plus de 20,000 mètres cubes sont ainsi captés à grands frais qui eussent pu fournir un contingent de 800 fr. à 1,000 fr. par jour aux trésors municipaux, sur la base du tarif actuel.

» Que s'était-il passé ? A côté du développement visible et ininterrompu de l'industrie de Roubaix-Tourcoing, surtout du peignage, l'industrie de la draperie peignée s'était créée de toutes pièces dans notre région, ainsi que l'article confections, et l'auxiliaire de la fabrique, la teinturerie en drap, est devenue, pour l'eau de la Lys, le tonneau des Danaïdes, tant ces articles réclament de perfection et surtout un rinçage absolu.

» De plus, la teinturerie de Roubaix-Tourcoing, tant en tissus qu'en matières, est devenue la façonnière de toute la région, de la Picardie et du Cambrésis, de la Champagne et de Paris, en un mot de toutes les places lainières.

» En 1892, le cube total distribué à Roubaix s'élève à 6,789,688 mètres pour une recette de 586,352 fr. 18 c. Les teinturiers et apprêteurs de cette ville ont absorbé 57 0/0 de cette consommation, soit 3,905,000 mètres cubes pour une somme de 313,668 fr. Il doit en être de même à Tourcoing »

M. le rapporteur dresse ici un tableau dans lequel il reprend la consommation par jour moyen de 1864 à 1891. Nous nous bornerons à citer quelques chiffres.

En 1864, il a été distribué, par jour moyen, 3883 mètres cubes dont 2711 à Roubaix et 1172 à Tourcoing En 1870, cette distribution était de 6286 mètres cubes (4403 pour Roubaix et 1823 pour Tourcoing); en 1880, 14175 mètres cubes (9666 pour Roubaix et 4248 pour Tourcoing); enfin en 1891, 27358 mètres cubes dont 20276 pour Roubaix et 6632 pour Tourcoing. (*A suivre.*)

TOURCOING

Les déclarations d'étrangers. — Pendant la première quinzaine de novembre, il ne s'est présenté que très peu d'étrangers pour faire la déclaration exigée par la loi du 8 août 1893; mais maintenant que l'expiration du délai approche, on en voit chaque jour de plus en plus. La semaine dernière, il a été reçu plus de cent déclarations. Il est à remarquer que la plupart sont des mineurs — exerçant une profession — qui n'avaient pas été visés par les premières instructions.

Nous rappelons une dernière fois que la déclaration faite par les parents n'exempte pas les enfants mineurs — qui travaillent — de se faire inscrire personnellement et qu'ils sont également assujettis au paiement de la taxe de 2 fr. 30.

Une mort subite. — Un professeur de gymnastique bien connu ici, M. Félix Desurmont, est mort subitement des suites d'une affection cardiaque.

Tir à la cible. — Samedi après-midi, les gendarmes de Tourcoing et toutes les brigades de l'arrondissement se sont exercés au tir à la cible à l'estaminet du Pré-Catelan, rue de Gand. C'est la première fois, pensons-nous, que ces exercices de tir se font à Tourcoing, jusqu'ici, les hommes se rendaient toujours au champ de tir de Roubaix. Nous ignorons quelles sont les raisons de ce changement.

Autorisations de bâtir. — M. Gallez, une maison rue de la Malcense, M. Jean Bart, un mur de clôture rue Neuve.

Blanc Seau. — La société chorale la Muse des Travailleurs du Blanc Seau a donné, samedi soir, ses sérénades de Sainte-Cécile.

Dimanche 26 courant, à trois heures de l'après-midi, banquet suivi d'un grand bal de famille.

Mouveaux. — *Un don de charité.* — Une dame charitable de la commune a versé la somme de cinq francs à la caisse de l'œuvre de l'hospice.

Roncq. — *Réunion du conseil municipal.* — Le conseil municipal a tenu séance hier à sept heures du soir, sous la présidence de M. D. Leurent, maire. Quinze conseillers étaient présents :

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Le conseil nomme six délégués pour la révision des listes électorales, savoir :

Pour la 1re section : MM. Lepoutre, Manessiez et Delahousse:

Pour la 2e section : MM. Leronge, Six et Dutilleul.

Il vote, après examen, le budget des ressources, des travaux et des dépenses ayant trait aux chemins vicinaux ordinaires à entretenir pendant l'année 1894.

Sont adoptés le cahier des charges pour l'entretien des bâtiments communaux en 1894 et celui dressé pour la mise en adjudication publique de la fourniture du charbon nécessaire au chauffage des établissements communaux durant la même année.

L'assemblée donne ensuite un avis favorable à l'émargement d'un crédit de trois mille francs en vue d'un festival et d'une fête militaire qui auraient lieu l'année prochaine, puis après la nomination d'une commission chargée d'élaborer un nouveau règlement concernant le cimetière, la séance est levée vers neuf heures.

Délibérant sur la question des eaux qui lui est soumise par M. le Maire, le conseil, à l'unanimité, est d'avis, au cas où les villes de Roubaix et de Tourcoing persisteraient à refuser à la commune de Roncq une prise d'eau de la Lys, de faire étudier la question afin de répondre aux besoins de l'industrie locale et de n'être pas dépourvu du précieux liquide en cas d'incendie.

— *Une grève partielle.* — Soixante tisserands du tissage de draps de MM. Leurent frères viennent de se mettre en grève.

Ils disent que les amendes qui sont infligées pour défauts aux pièces sont trop élevées.

Bondues. — Le Conseil municipal de Bondues dans sa *session de novembre*; a nommé les délégués pour la révision de la liste électorale: a dressé le cahier des charges pour la mise en adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux: a émis un avis favorable à une demande de dispense à titre de soutien de famille; a voté le budget des ressources applicables aux chemins vicinaux ordinaires pendant l'année 1894; a soumis à l'étude du service vicinal divers projets d'améliorations de chemins vicinaux.

Neuville.— CONSEIL MUNICIPAL. *Séance du 24 novembre 1893.* — Les conseillers avaient été convoqués pour 4 heures 1/2, mais il était 6 heures 1/4 quand on a commencé, la séance ayant été précédée d'une réunion des Administrateurs du Bureau de Bienfaisance.

Présents : MM. Dewitte, maire; Cau-Carette et Ducateau, adjoints; Dhalluin-Delannoy, Henri Dhalluin, Ghessens, Haquette, Hus, Lepers, Masure-Cau, Mulié, Charles Phalempin, Brutin, Delbecque, Duquesnoy, Lepoutre, Henri Roussel.

Absents : MM. Dhalluin-Glorieux, Dumortier, Charles Masure, Louis Meurillon et Phalempin-Glorieux.

M. Ghestem donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 août; adopté. Après diverses observations relativement à la proposition qu'avait déposée M. Mulié, tendant à accorder la gratuité des fournitures classiques, aux enfants des douaniers, des pompiers et fonctionnaires, M. Brutin fait remarquer qu'avant tout, il faudrait penser aux indigents. M. le Maire dit que la discussion serait sans objet, attendu que la proposition n'a ou être prise en considération, par suite du manque de ressources.

Chemins vicinaux. — Le budget pour 1894, établi par M. Collart, agent-voyer, se balance en recettes et en dépenses par 11,547 fr.

Le Maire. L'adjudication, pour une période de 5 ans, étant arrivée à expiration, il y a lieu de procéder à une nouvelle, en ce qui concerne les matériaux, et de décider si le travail continuera à être fait en régie.

M. Ghesteun. Il est de l'intérêt de la commune, d'en revenir à l'ancien système ; c'est ce qui se fait à Mouveaux et les renseignements qui m'ont été fournis à cet égard, démontrent qu'on s'en trouve bien. Cela n'empêche pas M. Collart d'avoir la haute direction des travaux.

Le Maire. Sans doute, cela rentre dans ses attributions; cependant la commune lui vote chaque année une certaine somme.. ..

On fait observer avec juste raison que l'allocation n'a aucun rapport avec les chemins vicinaux: mais qu'elle a pour objet la surveillance des chemins ruraux.

M. Ducatteau. — *Je demande que tous les matériaux* soient déposés à pied d'œuvre pour la St-Jean, au plus tard; et que les travaux sur les chemins ruraux soient terminés au 1er août. Bien des personnes de la ville viendraient se promener en voiture par ici, pendant la belle saison, si nos chemins étaient en meilleur état.

Suit une longue discussion, à propos du marche-pied du Bas-Chemin, par où passent tant d'ouvriers, et qui est devenu impraticable.

M. Ducatteau. — On empêche toujours sur les chemins ruraux, et il en est qui sont réduits à l'état de simples sentiers; je demande formellement, bien que j'y suis moi-même grandement intéressé, que des mesures soient prises pour que ces chemins soient portés partout à leur largeur règlementaire.

Il est décidé qu'on procédera à l'avenir par adjudication.

Les étrangers. — On a reçu à ce jour 1,457 inscriptions. Les dépenses en registres et déplacements s'élèvent à 109 francs. M. le Maire propose d'appliquer au paiement de cette dette une partie de la somme produite par la taxe de 30 centimes au profit des communes, soit 347 fr. 10. Le travail a été un véritable surmenage pour les personnes qui en ont été chargées, et il serait de toute justice de leur allouer une gratification; il propose pour le secrétaire 100 francs, le garde Dujardin 30, et l'interprète flamand 15. · Adopté.

M. le Maire. Il n'existe que 4 ou 5 récalcitrants contre lesquels des poursuites seront exercées dès le 1er décembre.

Liste électorale. — MM. Cau, Dhalluin, Delannoy et Haquette sont de nouveau chargés de la révision des listes électorales.

Assurance des propriétés communales.— Il y a lieu de renouveler l'assurance des Ecoles et de l'Hospice; la prime sera moins élevée que celle de la police arrivée à échéance : 26 fr. 55 au lieu de 38.80.

En terminant nous avons le devoir de remercier le conseil de Neuville du bon accueil qu'il réserve aux représentants de la Presse.

Communications diverses

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES, (CAFÉ LECLERCQ). — Assemblée générale aujourd'hui dimanche, à 5 heures précises, au local Objet de la réunion : Réception de nouveaux sociétaires; communication, etc.

LILLE

Série de vols à Lille. — Dans la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs se sont introduits chez M. Carpentier, boucher, rue de Wazemmes. Ils ont enlevé une bourse contenant 150 fr. en or, ainsi qu'une somme de 87 fr. en menue monnaie, une pipe en écume de 60 fr. et un pardessus à capuchon.

Un autre vol a été commis rue d'Esquermes chez M. Bascop, boulanger. Les voleurs se sont emparés d'une pipe en écume et d'une quantité de chicorée renfermée dans des bocaux.

Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, des voleurs ont enlevé chez M. Baron, boulanger, une somme de 260 fr. en pièces de 5 fr., une autre somme de 80 fr. et 90 fr.

La police informée a ouvert une enquête.

Concerts et Spectacles

Hippodrome-Théâtre. — *Jeudi 30 novembre à 8 heures du soir.* — Le spectacle ayant attiré jusqu'à présent le public le plus nombreux au Théâtre-Royal de Gand, était composé de l'ancien, mais toujours charmant opéra en 1 acte d'Adam **LE CHALET** et des 3 actes du célèbre opéra comique de Gounod **MIREILLE**. L'Administration de l'Hippodrome a choisi, pour la soirée du 30 novembre ce même spectacle, si complet, qui offre en outre cet avantage, si appréciable à Roubaix, de ne point présenter un mot, ni une situation qui puissent être critiqués, au point de vue moral, par le censeur le plus difficile.

Plusieurs centaines de places étaient déjà retenues samedi, aux bureaux de location, et la vaste salle de l'Hippodrome sera probablement encore trop petite jeudi prochain.

Roubaix. — *Un concert suivi d'un grand bal à orchestre*, offert par l'orphéon *les Sans-Soucis roubaisiens* à ses membres honoraires, sera donné aujourd'hui dimanche, à six heures précises du soir, dans la salle des fêtes du « Café Pandore », rue Pauvrée. Voici le programme :

1. In Menoul, Les Sans-soucis; 2. Vive l'Bal, Les Sans-Soucis; 3. Romance pour ténor, V. Barbier; 4. Romance pour baryton G. Dutrieux; 5. Pasquilles Tourquennoises, H. Delcroix; 6. Romance pour contralto, Ch Preux; 7. Duo pour basse et ténor, J.-L. Masseaux et Mathonnet; 8. Scène comique, A. Preux.— *Le piano sera tenu par M. Lagasse.*

Tourcoing. — *Le concert de la musique municipale.* — C'est devant une très nombreuse assistance qu'a été donné, samedi soir, à la salle des fêtes, le concert de la musique municipale.

Nous nous plaisons de suite à reconnaître que cette fête a laissé une excellente impression, grâce à la variété du programme et à la valeur de quelques-unes des œuvres qui y ont été produites.

Notre musique tient à soutenir la réputation artistique qu'elle doit au talent et au zèle de son distingué chef M. Grisey. Elle nous a montré qu'elle restait fidèle à ses traditions par le soin et le goût qu'elle a apportés à l'exécution des quatre numéros du programme.

C'est d'abord un *Soir d'Eté en Norwège* de Wilmers, dont les motifs gracieux ont tous les charmes d'une poésie pastorale. Du même genre est le thème de *Souvenir des Eaux-Bonnes* de Gerroust, et sur ce thème de délicates variations de hautbois s'égrènent pleines de fraîcheur surtout lorsqu'elles ont pour interprète un instrumentiste de la valeur de M. Delbarc. Citons encore les *Cloches du monastère*, cette mélodieuse rêverie de Lefebure-Wéfry, et enfin une des pages magistrales de Rossini, ouverture de *Guillaume Tell.*

La musique municipale a joué toutes ces œuvres avec un ensemble et une puissance de sonorité qui n'excluaient pas le sentiment vrai de la nuance.

Dans la partie vocale du concert nous rencontrons Mlle Adèle Buschaert, une jeune cantatrice lauréate du Conservatoire de Lille.

La voix n'est pas très forte mais elle a beaucoup de fraîcheur et de pureté. De plus Mlle Busschaert chante avec goût et méthode. Elle a dit, non sans succès, le grand air de *Manon*, de Massenet.

Et M. E. Kastner, nous préférons de beaucoup l'artiste qui a l'expérience du théâtre au chanteur.

Mlle Busschaert et M. Kastner ont interprété un duo des *Dragons de Villars.*

Un troisième chanteur, M. Babin, ténor solo de l'*Union orphéonique de Lille*, possède un organe d'une bonne sonorité, mais il nous semble manquer un peu de chaleur.

C'est M. Frédéric Dubois qui avait mis à la disposition des chanteurs son incontestable talent de pianiste-accompagnateur.

Le concert s'est terminé par l'interprétation de l'opéra-comique de Fernand Paër, le *Maître de Chapelle*, dont le sujet est trop connu pour que nous ayons à en faire l'analyse.

Nous retrouvons les trois artistes dont nous parlions plus haut ; Mlle Busschaert a fait une gracieuse *Gertrude.*

Le rôle de *Parnade*, le maître de chapelle, a été rendu avec beaucoup d'entrain, pour la partie comique, par M. Kastner. Enfin, M. Babin a très correctement rendu le personnage du neveu.

Nous devons une mention spéciale à l'orchestre qui, sous la direction de M. Frédéric Dubois, a su mettre en lumière les beautés de cette jolie partition.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 25 novembre.* — UN FORCENÉ AUX COURSES VÉLOCIPÉDIQUES. — Lors des dernières courses données par le Sport vélocipédique de Roubaix, rue de Tourcoing, un individu avait voulu enfreindre la consigne et avait franchi la palissade qui servait de clôture au champ de courses et qui était gardée par un agent de Tourcoing. Celui-ci se mit en devoir de faire rebrousser chemin à l'intrus qui s'obstina à rester en place ; c'est alors que l'agent l'emmène et lui met les menottes.

Mais notre homme d'une taille au-dessus de la moyenne, brise les menottes et fait mille efforts pour se dégager des mains de l'agent, qui tient ferme. Bientôt une foule hostile entoure le représentant de la force publique qui était déjà blessé à la lèvre et avait perdu son képi. - Emmené au poste cependant après d'énergiques poussées, le forcené déclara se nommer Albert Hans. Comme il était connu, on crut le devoir laisser en liberté. Mais il profita de cette mesure indulgente pour ne plus se rendre aux injonctions de la police. Cité à comparaître en correctionnelle, Hans est condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement.

UNE ACCUSATION INJUSTIFIÉE. — M. Vandeputte, marchand de bois à Roubaix, avait porté une plainte en abus de confiance contre Henri et Jules Castelain : il prétendait que du bois de gaïac avait été détourné de son magasin pour servir à fabriquer des boules. Plusieurs fois déjà l'affaire avait été appelée à l'audience correctionnelle, mais Vandeputte n'avait jamais répondu en sa qualité de plaignant.

La cause revient encore à l'audience de samedi et le témoin Vandeputte fait encore défaut. Le président donne lecture de sa déposition et après quelques minutes de délibéré les inculpés sont acquittés, la prévention n'étant pas suffisamment justifiée. Quant à Vandeputte il est, comme témoin défaillant, condamné à une amende de dix francs.

UN GENDRE PEU COMMODE. — La femme de Devrièse Jules, garçon boulanger à Roubaix, expose au tribunal que, au cours d'une discussion, son mari l'avait saisie à la gorge et se disposait à l'étrangler quand, au moment de l'arrivée de sa mère à elle, Devriese tourne contre cette dernière sa fureur et lui donne des coups sur la tête et les épaules. Plusieurs témoins confirment la première déposition. Devriese se voit infliger une peine de vingt jours, mais avec application de la loi Bérenger.

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Une fête d'enfants avait lieu à Croix : les organisateurs eurent entre eux une discussion suivie bientôt d'une mêlée générale ; de là, sortit, assez mal arrangé, M. Brisebarre, et deux des combattants furent traduits en correctionnelle, V. V... et F. L... Ils en sont quittes chacun avec vingt-cinq francs d'amende.

POUR COUPS à une voisine, à Roubaix, Sidonie Hillewaert se voit infliger aussi une amende de 25 francs.

DANS UNE RÉUNION, à Armentières, au théâtre, M. Deschildre, socialiste assez connu dans la région, avait voulu prendre la parole; on la lui avait refusée : c'est alors que suivant la déposition de certains témoins, il avait tiré de sa poche un revolver et en avait menacé *plusieurs personnes.*

Deschildre, inculpé de port d'arme prohibée, est condamné à une amende de vingt-cinq francs.

DANS UN ESTAMINET rue de Blanchemaille à Roubaix avait eu lieu une rixe entre un certain L... et Alphonse G... qui s'étaient empoignés tous deux. Suivant plusieurs témoins c'est G... qui avait provoqué et qui dans la lutte aurait tordu le pouce à L... cependant il est fait une déposition contraire. Le certificat médical constatait chez L... une incapacité de travail de quinze jours. L... se porte partie civile. G... se voit infliger une peine d'un mois de prison et condamner à deux cents francs de dommages-intérêt envers L...

UNE MENDIANTE Hortense Courlois, dont les antécédents judiciaires sont peu recommandables a, à Roubaix, injurié un agent; elle cueille une peine de six mois.

POUR AVOIR PÊCHÉ dans le canal de Tourcoing, en contravention aux règlements de police, Lhoest, 16 francs d'amende.

POUR AVOIR ouvert un cabaret avant le délai légal, Piat, 16 francs d'amende également.

Le **Tapioca Rils** est le meilleur des tapiocas. 36060

PETITE CORRESPONDANCE

P. T. Roubaix. — Pour les femmes, la déclaration d'étranger faite par leur mari, ou une pièce établissant que celui-ci est Français. Pour les enfants mineurs, mêmes pièces concernant leur père.

R. W. — Vous devez vous faire inscrire sur les listes de tirage au sort, en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 décembre 1891. Adressez vos pièces à la Préfecture, savoir : votre acte de naissance, l'acte de mariage de vos père et mère, et un certificat d'extranéité.

L. L. 78. — 1° Vous ne serez pas considéré comme omis: vous ferez partie des jeunes gens de votre classe, si votre père est né à l'étranger, alors que le pays appartenait à la France. 2° Nous vous conseillons de le faire le plus tôt possible.

D. D. D. Sapin-Vert. — Même réponse que la précédente.

B. J., rue de l'Alma. — En 1894 seront appelés les réservistes des classes 1883 et 1887, affectés aux régiments actifs d'infanterie subdivisionnaires, et ceux de la classe 1886.

C. W. — 1° Une période de vingt-huit jours et une de treize jours. 2° Votre classe ne sera pas appelée en 1894.

J. J. — Oui.

Un abonné. — Non ; la tierce se compte avant le quatorze.— Le second doit compter : six cartes au point et quatorze font vingt.— Si ç'eût été trois dix, comme vous dites, il était en droit de compter quatre-vingt-dix.

NORD

Cassel. — Une tentative criminelle a eu lieu, hier matin, sur la voie du chemin de fer entre Arnèke et Cassel. On a constaté qu'on avait placé sur les rails une forte traverse en bois, dans le but de faire dérailler le train. Une plainte a été déposée au parquet et les malfaiteurs sont activement recherchés.

Gravelines. — Un bateau de pêche de Gravelines que l'on était en train de renflouer a été crevé par un boulet de canon parti du polygone de Calais. Un marin a failli être tué. L'équipage effrayé s'est enfui abandonnant le bateau.

A cette époque de l'année, un *dépuratif* vous préservera de bien des ennus et de beaucoup de maladies. Le meilleur est la **Tisane Dussolin**, qui se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies de la France et de l'étranger, au prix de 4 fr. 50 le flacon. 36061d

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 25 novembre.* — Georges Meurisse, rue du Tilleul, 213 bis. — Clotilde Buyssens, boulevard de Beaurepaire, maison Fribaut, 11. — Madeleine Dancette, rue Saint-Amand, 86. — Louis Liégeois, rue de l'Ommelet, cour Rambuteau, 5. — Emile Boncourt, rue de Condé, cour Vromant, 19. — *Mariages.* — Jean-Baptiste Lhéritier, 25 ans, rue Lacroix et Aurélie Orcher, 31 ans, rue de l'Epeule. — Ferdinand Bourgois, 35 ans, rue de la Perche et Zoé Deschamps, 31 ans, rue de la Perche. — Louis Agache, 28 ans, rue Saint-Amand et Marie Cruypelinck, 28 ans, rue de Lannoy. — Pierre Detrain, 25 ans, rue du Tilleul et Clémence Debucquoy, 25 ans, rue du Nouveau-Monde. — Clément Doye, 25 ans, rue de Mons et Joséphine Dessyn, 23 ans, rue de la Perche. — Gustave Doye, 43 ans, rue de Mons et Marie Nys, 40 ans, rue de Valenciennes. — Léon Puissant, 27 ans, rue de la Paix et Odile Lerouge, 26 ans, Grande-Rue. — Paul Lerouge, 27 ans, Grande-Rue et Marie Prayez, 21 ans, rue Marc Seguin. — Jean-Baptiste Vandewalle, 29 ans, rue de la Gare et Louise Delplanque, 21 ans, rue du Tilleul. — Jean-Baptiste Leroy, 25 ans, rue des Fondeurs et Aline Grégoire, 27 ans, rue des Fondeurs. — Victor Delebarre, 19 ans, rue des Ogiers et Héléna Verbauwhede, 18 ans, rue Cugnot.— Alexis Jacquemain, 29 ans, rue St-Jean et Rachelle Moutonnier, 39 ans, rue St-Antoine. — Henri Tassart, 70 ans, rue du Tilleul et Joséphine Horent, 70 ans, rue de la Perche. — Henri Verbrugghe, 27 ans, rue de l'Ommelet et Marie Delecroix, 26 ans, rue Villars. — François Delforge, 23 ans, rue du Brandeloire et Célina Glinens, 29 ans, rue du Brandeloire. — Joseph Accart, 30 ans, rue de Flandre et Romanie Vankovenberghe, 26 ans, rue Fulton. — Jacques Waravens 26 ans, rue Jacquart et Sidonie Corthout, 21 ans, rue Jacquart. — Henri Dursin, 27 ans, rue des Arts et Philomène Degrave, 19 ans, rue de Mouveaux. — Emile Carrette, 23 ans, rue de l'Alma et Rosalie Wartel, 23 ans, rue de Ste-Elisabeth. — Oscar Lenfant, 29 ans, rue Pellart et Irma Verfaillie, 18 ans, rue Pierre Motte. Jules Dekyvere, 22 ans, rue de la Perche et Marie Pollet, 20 ans, rue de la Perche. — Pierre Huyghe, 27 ans, rue Plutarque et Stéphanie Reynaert, 21 ans, rue de la Barbe-d'Or. — Cornille Bruneel, 23 ans, rue de Mouveaux et Elise Gauthier, 18 ans, boulevard Gambetta. — Jean-Baptiste Geeroms, 23 ans, rue des Arts et Marie Depelchin, 23 ans, rue de Wasquehal. — Emile Vandenabeele, 26 ans, rue Desbonnet et Cornélie Delgrange, 24 ans, rue Desbonnet. — Jules Bouche, 24 ans, rue de Tourcoing et Pauline Derbaudringhien, 24 ans, rue de France. — Louis Duchaussoir, 23 ans, rue de l'Epeule et Cécile Dejaegere, 21 ans, rue Archimède. — Louis Carette, 25 ans, rue de la Paix et Eugénie Willet 20 ans, boulevard de Metz. — Léopold Theys, 30 ans, rue Gay-Lussac et Palmyre Delescluse, 30 ans, rue de France. — Adrien Gérondal, 26 ans, rue Voltaire et Sophie Ménart, 25 ans, rue Voltaire. — Georges Delannoy, 24 ans, rue Fabert et Sidonie Coupé, 19 ans, rue Fabert. — Joseph Wargnye, 22 ans, rue du Moulin et Silvie Dernicourt, 22 ans, rue de Valenciennes. — Victor Lauwerière, 26 ans, à Croix et Christine Woste, 31 ans, rue d'Inkermann. — Théodule Squelbut, 27 ans, rue de Toulouse et Alice Cuypers, 26 ans, rue de la Guinguette. — Henri Hus, 24 ans, boulevard de Strasbourg et Marie Betry, 24 ans, rue Charlemagne. — Adolphe Casier, 27 ans, rue du Lannoy et Adolphine Wyterhaegen, 21 ans, rue de Lannoy. — Romain Vanderbureq, 25 ans, rue de Rocroy et Clémence Clément, 47 ans, rue de Rocroy. — Auguste Bouquet, 30 ans, à Wattrelos et Delphine Simoens, 32 ans, boulevard de Belfort. — Paul Libbrecht, 29 ans, rue de St-Quentin et Marie Lepers, 21 ans, rue de St-Quentin. — Arthur Thomas, 33 ans, rue de St-André et Marie Carpentier, 30 ans, rue de St-André. — Carlos Delnatte, 25 ans, rue du Collège et Armélie Vandeputte, 26 ans, rue des Longues-Haies. Guillaume Schittekatte, 19 ans, rue de l'Alouette et Augustine Delory, 18 ans, rue de l'Alouette. — Désiré Roussel, 49 ans, boulevard de Paris et Virginie Boute, 30 ans, boulevard de Paris. — Jules Beaufort, 23 ans, rue Jean-Bart et Marie Meirsman, 27 ans, rue Jean-Bart. — *Déclarations de décès.* — Elodie Dupont, 35 ans, rue du Fontenoy, 49. — Georgine Schollus, 19 ans 1/2, rue Ste-Thérèse, 58. — Jean-Baptiste Deflandre, 74 ans, rue Cugnot, Impasse Cugnot, 16. — Jules Deschamps, 2 ans 8 mois, rue de Flandre, 77. — Flore Lepers, 54 ans, rue de Wasquehal, 70. — Julie Lesage, 69 ans, rue de l'Ommelet, 53. — Richard Leclercq, 59 ans, Hospice. — Victor Parmentier, 35 ans, Hôtel-Dieu. — Mousch, présentée sans vie, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Richard-Joseph LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 24 novembre 1893, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 2 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. L'assemblée au nouvel Hospice, près le Jardin Barbieux, à 1 heure 3/4.

Les amis et connaissances de la famille DESANOIS-VERVIEST qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Pierre DESANOIS, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1893, dans sa 27e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Charpentiers, 30.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 27 novembre 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Ferdinand WILFART, époux de Dame Hortense LOGÉ, décédé à Roubaix, le 25 novembre 1892, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Le drame d'Herseaux. — *Une confrontation à l'extrême frontière*, — Samedi à deux heures et un quart de l'après-midi, le parquet de Lille, composé de MM. Martineau, juge d'instruction, Fournez, Procureur de la République et Hache, greffier, s'est rendu à l'extrême-frontière au « Petit Audenarde » où il s'est rencontré avec le parquet de Courtrai, représenté par MM. Huyttens de Terbecq, procureur du Roi, Pringiers, juge d'instruction et David, greffier.

Les magistrats ont procédé à la confrontation de M. Ange Verecke, garde-champêtre d'Herseaux, avec l'auteur présumé de la tentative d'assassinat dont il a été victime dernièrement. On sait que c'est un terrassier du nom d'Edmond Lammens, de Zonnebeke, arrêté tout récemment par la police de Roncq.

Il a été emmené par deux gendarmes, MM. le brigadier Arnauld et Pinchon, de Lille.

A la question de M. le Procureur de la République s'il reconnaissait Lammens, le garde champêtre a répondu qu'il ne pouvait dire exactement si c'est bien cet individu qui avait tiré sur lui, attendu qu'il ne l'avait vu que dans l'obscurité mais que sa taille, sa carrure et sa démarche étaient en correspondance parfaite.

Cinq témoins, trois d'Herseaux et deux de Wattrelos, ont déclaré avoir vu dans la soirée, peu d'instants après l'attentat, un individu armé d'un fusil et portant un chapeau mou qui lui couvrait les yeux. Il fuyait vers la frontière française. Ces témoins n'ont pu dès lors reconnaître le quidam.

La dame Fiévez, cabaretière à Roncq, qui a logé Lammens, a dit qu'un matin il lui avait confié que la nuit il était privé de sommeil à cause du remords que lui causait une tentative d'assassinat qu'il avait commise sur un garde-champêtre.

Mise en présence de l'individu, Mme Fiévez a reconnu son ex-locataire.

Elle a ajouté qu'elle ne l'avait jamais vu, un chapeau mou sur la tête, mais qu'il avait un camarade qui en possédait un.

M. le juge d'instruction de Courtrai lui ayant demandé si Lammens avait passé chez elle la nuit qui a suivi le drame d'Herseaux, la cabaretière a répondu que cette nuit-là, il n'y avait pas couché.

A cet égard le prévenu a raconté que la même nuit, il avait opéré un déménagement à Tourcoing pour son patron et qu'ensuite il s'était rendu dans un cabaret de cette ville dont il n'était sorti qu'au point du jour. Il a terminé sa déposition en confirmant le dire de Mme Fiévez, mais il a nié énergiquement les faits qui lui sont reprochés.

De nouveau confronté avec les cinq premiers témoins, mais cette fois en costume de terrassier, ceux-ci ne l'ont pas reconnu davantage.

Après lecture donnée à Lammens de sa déposition et de celles des témoins, les magistrats se sont retirés. Il était quatre heures quarante cinq minutes. Le terrassier a été reconduit, sous bonne escorte, à la maison d'arrêt de Lille.

Mouscron. — *Une attaque nocturne.* — Dans la soirée de vendredi, un ourdisseur, Auguste Laverge, demeurant au « Christ », passait rue Saint-Pierre en compagnie de deux de ses amis, lorsqu'il rencontra deux individus: l'un d'eux, René Devolte, tisserand, demeurant au « Phénix », qui se trouvait en état d'ivresse, bondit sur lui et le frappa si violemment à la tempe à l'aide d'un parapluie que Laverge tomba évanoui.

Avant que ses amis aient pu intervenir, il lui porta encore un coup au côté gauche à l'aide d'un instrument tranchant, ce qui lui fit une profonde blessure, puis il prit la fuite.

Le blessé transporté immédiatement par ses compagnons dans un cabaret voisin, reçut les soins de M. le docteur Denreep qui avait été mandé à la hâte.

Ajoutons que l'état de Laverge est relativement satisfaisant.

Menin. — *Une retraite religieuse.* — Hier, samedi, ont commencé dans les deux églises paroissiales, St-Vaast et Saint-François de Menin, les exercices de la retraite prêchée par six pères rédemptoristes. Cette retraite sera terminée le 4 décembre.

— *Un violent incendie.* — Dans la soirée de vendredi, un incendie s'est déclaré dans un magasin de lin, provenant de la dernière récolte, chez M. Depaepe-Calteeuw, négociant et cabaretier « *Au Lion Belge* », à la Porte de Courtrai.

Quarante mille kilogrammes de lin ont été la proie des flammes, malgré les efforts d'une compagnie de soldats de la garnison, commandée par M. le capitaine Stienne et des pompiers de la ville sous les ordres de M. le lieutenant Swals. Soldats et pompiers étaient accourus sur les lieux à l'appel du tocsin.

Ils ont réussi à préserver les constructions voisines.

On remarquait sur les lieux du sinistre, M. Cappelle, échevin, MM. Van den Bossche et Bosschaert, commissaire chef et adjoint de police, et la gendarmerie qui se sont dévoués à organiser les secours.

Voici la cause de l'incendie : on était occupé à étanguer le lin, lorsque soudain la lampe au pétrole, qui éclairait les travailleurs, tomba sur les matières linières et y communiqua le feu.

Les pertes, couvertes par une assurance à la compagnie « Primes Bruxelles », sont évaluées approximativement à la somme de six mille francs.

Tournai. — *Un incendie.* — Vendredi soir, vers 9 h. 1/4, un incendie s'est déclaré dans une maison sise à l'angle de la rue du Cygne et du quai Notre-Dame et occupée par Mme veuve Methels, cabaretière, marchande de meubles et de tissus. Le feu a pris naissance parmi les marchandises qui ont été consumées complètement.

Grâce à la prompte intervention des pompiers il n'a pu se propager et est resté circonscrit au rez-de-chaussée. Les dégâts qui sont évalués à 1,500 à 2,000 francs, sont couverts par une assurance.

Quant aux causes de ce sinistre elles sont restées jusqu'alors inconnues.

La réunion des Droites. — Les Droites ont tenu une réunion samedi matin à 10 heures.

Il y avait beaucoup moins de monde qu'hier.

On a discuté de l'interprétation à donner au littera B de l'article 47 de la Constitution.

Après une longue discussion, les membres présents ont été d'accord pour décider qu'il fallait donner à cette partie de l'article 47, l'interprétation la plus restrictive. On a ensuite abordé la question de l'exclusion des assistés. MM. Beernaert, Woeste, Ligy, Liebaert et Helleputte ont présenté diverses observations.

La discussion a été suspendue à 12 h. 20 et sera reprise mardi prochain à 10 heures.

Les suites de la tempête à Anvers. — Le voilier suédois *Hækesbury*, de Westerwick, avec un chargement de bois, vient d'arriver à Anvers.

Ce navire, fortement éprouvé par le dernier ouragan, a eu un de ses officiers perdu en mer; par contre, il a recueilli dans la Mer du Nord un matelot pêcheur hollandais.

Le *Hawkesbury* a eu son pont totalement balayé et endommagé.

Les cabines des marins avec tout ce qu'elles contenaient ont été emportées.

Le vapeur allemand *Berlin*, du Norddeutsch-Lloyd, venant de la Plata, a amené ici l'équipage du voilier allemand *Albert Neumann*, du port de Rostock. — Les naufragés avaient été sauvés en mer par le vapeur anglais *Mozzan*.

Le marché charbonnier. — La demande est toujours très grande à Charleroi.

Les charbonnages refusent de servir à cause de l'encombrement, mais les prix ne bougent pas.

La situation est très ferme.

DUELS D'ANIMAUX

Confidences d'un directeur de Ménagerie. — La crainte du serpent. — Duels de boas et d'alligators. — Partie de boxe entre un Kangouroo et un hippopotame.

Les animaux savants ont en général un assez bon caractère. A force de se trouver en contact avec l'homme, le lion qui sait se tenir debout sur un cheval, le léopard qui passe à travers des cerceaux et le tigre qui fait aller un tricycle finissent par oublier leur férocité naturelle et vivent entre eux sur un pied d'excellente camaraderie. Sans doute quelques dissentiments surgissent de loin en loin et de petits coups de patte sont parfois échangés, comme c'est l'usage dans les sociétés d'artistes les plus unies, mais ces démêlés n'aboutissent jamais à un dénouement mortel.

Dans les régions inférieures du règne animal où n'a pénétré aucun reflet de civilisation humaine, les conflits sont plus sérieux et les batailles plus meurtrières. Admis dans les coulisses de l'établissement de Hambourg où M. Hagenbeck a réuni ses collections de fauves, de sauriens, de reptiles et d'amphibies, un collaborateur du *Mac Clures Magazine* a recueilli de la bouche du célèbre dompteur de curieux détails sur les duels entre les serpents, les rencontres sanglantes entre les alligators et les combats homériques qui s'engagent entre les hippopotames et les kangourous.

***

Un écrivain du *Century Magazine* qui a beaucoup vécu dans la société des serpents affirme que leur mauvaise réputation n'est pas tout à fait justifiée. Au dire de M. Weir Mitchell, l'*Ophiophagus elaps* serait le seul reptile des Etats-Unis qui ferait à l'homme une chasse sérieuse. De son côté, M. Louis Rabinson a fait paraître dans la *North American Review* un intéressant article où l'insurmontable antipathie que tous les mammifères, sans exception, éprouvent pour ces ophidiens, est attribuée à l'indélébile souvenir d'une guerre sans merci dont l'origine remonterait aux premiers âges du globe terrestre. Le savant naturaliste a remarqué que le meilleur moyen de mettre à la raison un singe disposé à mordre ses gardiens est de lui montrer un de ses serpents en carton fabriqués par l'industrie japonaise. A cette vue le *rhœsus macacus*, le plus indomptable, tremble de tous ses membres et va se cacher dans un coin de sa cage.

Peut-être l'homme, obéissant à un préjugé séculaire qu'il partage avec ses cousins les quadrumanes, a-t-il un peu exagéré la malignité des serpents.

Cependant les duels sont assez fréquents entre les boas captifs. Mais il ne faut pas dire: « Cherchez la femme », il faut dire : « Cherchez le lapin. » On peut voir, en effet, au Jardin zoologique d'Anvers, que les lapins vivants forment avec les pigeons (hélas) la nourriture exclusive des grands serpents. A Hambourg, l'apparition d'un lapin a mis deux boas aux prises. Aussitôt s'est engagée une bataille en règle, et celui des deux boas qui avait été frusté de sa part légitime a mangé son adversaire tout entier, y compris le lapin qu'il avait dans l'estomac. C'est ainsi que, par une fatalité singulière, le malheureux lapin a été dévoré et digéré deux fois dans un duel où *il se serait volontiers contenté du rôle* de témoin.

***

Les boas savent pourquoi ils se battent, c'est une supériorité qu'ils ont sur les alligators. On a de la peine à découvrir pour quels motifs l'Etat de la Floride a mis ces brutes malfaisantes au nombre des animaux sacrés.

M. Hagenbeck avait six de ces animaux dans sa ménagerie. Deux se prirent de querelle; les quatres autres, s'inspirant des procédés en usage parmi les témoins des duels du seizième siècle, se mêlèrent aussitôt au combat. La bataille devint générale; trois des belligérants eurent la machoire broyée, tous les autres perdirent une ou deux jambes Au bout de quinze jours, ils étaient tous morts. Les mignons ne se battaient pas mieux.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher de semblables catastrophes.

C'est, comme on l'a vu parfois à Anvers, de nouer solidement les mâchoires du monstre à l'aide d'un câble.

***

L'idée de se lever à une heure du matin pour convier un hippopotame à un tournoi de boxe est une de ces fantaisies bizarres qui ne peut entrer que dans le cerveau d'un kangourou.

Le reporter du *Mac Clures Magazine* a recueilli sur place, de la bouche d'un témoin digne de foi, le récit de ce duel homérique. Troublé dans son sommeil, l'amphibie s'était mis à la nage, mais son agresseur l'avait suivi de près, et la ligne de retraite étant coupée de part et d'autre, le combat devint inévitable.

Le Kangourou, debout sur les pattes de derrière, avait de l'eau jusqu'au milieu du corps, mais ses pattes de devant étaient libres et elles s'abattaient avec une agilité surprenante sur les naseaux du monstre, dont la machoire ouverte laissez voir deux formidables rangées de dents qui essayaient de mordre tantôt à droite, tantôt à gauche, mais se refermaient toujours à vide.

L'amphibie, criblé de coups qui l'atteignaient dans la partie la plus vulnérable de son corps, n'en continuait pas moins d'avancer, et le kangourou, serré de près contre la margelle du bassin, semblait perdu, lorsqu'il opéra un brusque changement de front accompagné d'une ruade magistrale lancée par les deux pattes de derriere. En même temps qu'il exécutait cette savante manœuvre, il était sorti de l'eau et invitait l'amphibie à continuer le combat sur la terre ferme.

Un filet lancé par un gardien enleva le kangourou du champ de bataille, où il avait été victorieux, et, en mettant fin à ses exploits, lui sauva probablement la vie.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 26 novembre, rendage de la grosse partie de l'Enfle chez M. César Vandamme au Bon Vivant On verra dans ce rendage les meilleurs sujets de l'an dernier. Mise au parc à trois heures et demie précises.

— Dimanche 26 novembre, attaque au « Dragon Français » contre le « Réveil du Jour » rue de l'Epeule, n. 135.

— Dimanche 3 décembre, attaque au « Dragon Français » contre le « Pont des Arts ».

TOURCOING. — Jeudi 23 novembre a eu lieu à la Brasserie Saint-Eloi, rue de la Gare, l'attaque d'un 2 de 3 pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs contre la société de Mouscron.

La Brasserie Saint-Eloi a gagné les deux premières paires.

— Aujourd'hui dimanche 26 novembre, rendage chez M. Henri Delplanque, rue du Moulin-Fagot contre Ch. Bouche, 3 de 5 pour 50 francs. Il y a 50 francs de paris engagés pour le 2 de 3.

Une paire de poules armées avant la partie pour 25 francs.

— Dimanche 26 novembre. Rendage chez M. Henri Delplanque, d'un 3/5 mort pour 50 francs. Paires de plaisir à 10 francs contre M. Charles Bouche, rue du Brun-Pain.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Aujourd'hui dimanche, à six heures précises, aura lieu, chez M. Marissal, rue de l'Ommelet, le rendage de la partie qui a eu lieu chez M. A. Mesploumb : le Terrier-Club contre le Ratier-Club: l'enjeu est de 100 franc et un souper; chaque chien aura 4 rats à détruire. Ce match (2 de 3) sera joué entre quatre chiens de première catégorie et deux chiens de seconde catégorie.

— Dimanche 26 novembre, grande partie de chiens ratiers à l'estaminet du Broutteux, boulevard Gambetta. M. Félix Passe contre M. Victor Maladry. Fox à M. Passe 20 rats: Boulanger à M. Maladry 15 rats. Mise au parc à quatre heures.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 30 novembre. — *Mireille*, opéra en 3 actes et 4 tableaux. — On commencera par : *Le Chalet*, opéra-comique en 1 acte.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction : Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 26 novembre. *Les 28 jours de Clairette*, opérette en 4 actes. — On commencera par : *Le Petit Jacques*, grand drame en 5 actes et 9 tableaux.

SALLE DES FÊTES, PLACE LEVERRIER, A TOURCOING. — Direction Mme VEUVE DESCHAMPS. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2. — Lundi 20 novembre. — *Les 28 jours de Clairette*, opérette en 4 actes

ROUBAIX. — Dimanche 26 novembre, à l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, un grand bal de nuit sera donné dans la vaste salle Couteau, rue de la Vigne, n° 70. Entrée : Cavalier, soixante-quinze centimes ; dame, cinquante centimes. Orchestre habituel. Ouverture à sept heures.

NOËL 1893

Pèlerinage de Bethléem, Jérusalem, Carmel, Nazareth, Beyrouth, Athènes et Corinthe, à bord du navire *Notre-Dame du Salut*.

Départ de Marseille le 15 décembre 1893; retour à Marseille, le 24 janvier 1894. Prix des places : de Marseille à Marseille tout compris, 1re classe, 1.025 fr., 2e classe, 815 fr., 3e classe 610 francs.

Les seuls frais laissés à la charge des pèlerins sont les ânes ou les voitures de Bethléem et la nourriture des deux jours passés en Grèce.

Envoyer d'urgence le prix de la place et demander le programme complet au secrétaire des Pèlerinages, 8, rue François 1er, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

13, RUE DU BOIS, 13, ROUBAIX

NE TIENT QUE LE

BEURRE

GARANTI DE LA PLUS HAUTE PURETÉ

TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

DÉFIE TOUTE ANALYSE

3 fr. 75 le kilog

DÉPOT EXCLUSIF

DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie A. BARTHET, à BESANÇON (Doubs)

REMONTOIRS OR TRIPLE INDÉFRAICHISSABLES GARANTIS Hommes et Dames 25 francs

REMONTOIRS Métal. . . . . 8 fr. Tout argent. . 15 fr. Hommes et Dames GARANTIS

MONTRES depuis 5 f, CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE.

35945

KIRSCH de la FORÊT NOIRE

1re QUALITÉ

à 2 francs 50 le litre

Rue de l'Ommelet, 75, Roubaix, en face de l'épicerie Voreux.

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleineset métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 47, rue Neuve, Roubaix.